



**Arrêté temporaire n°23-AT-166
Portant réglementation de la circulation**

RUE SIMON BOYER et ALLEE ALEXANDRE LAMELOISE

Madame le Maire de Portes -lès-Valence,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire

CONSIDÉRANT que des travaux Réalisation d'un branchement d'eau potable rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 18/04/2023 au 26/06/2023 RUE SIMON BOYER et ALLEE ALEXANDRE LAMELOISE

ARRÊTE

Article 1

À compter du 18/04/2023 et jusqu'au 26/06/2023, les prescriptions suivantes s'appliquent 1 RUE SIMON BOYER et du 12 au 1 ALLEE ALEXANDRE LAMELOISE :

- La circulation des véhicules légers et poids lourds est interdite la journée. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux riverains, véhicules de police et véhicules de secours.
- Une déviation est mise en place la journée pour les véhicules légers et poids lourds. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant : 1 RUE SIMON BOYER et du 12 au 1 ALLEE ALEXANDRE LAMELOISE ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, GIAMMATTEO RESEAUX.

Article 3

Le Directeur de la Sécurité publique à Valence 26, le chef de la Police Municipale de Portes-lès-Valence, Le Directeur des Services Techniques et le Directeur Général des Services sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Portes-lès-Valence, le 13/04/2023
Madame le Maire de Portes -lès-Valence

Geneviève GIRARD

DIFFUSION:

GIAMMATTEO RESEAUX

le Directeur de la Sécurité publique à Valence 26

le chef de la Police Municipale de Portes-lès-Valence

Arrêtés

SDIS

CITEA

